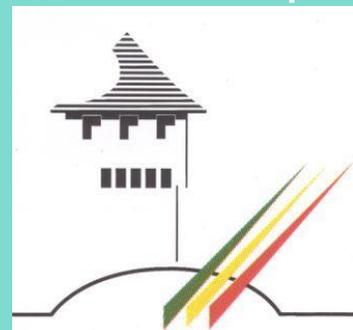




JE SUIS CHARLE

Bulletin municipal



N°6 - 2015

Mot de Madame le Maire

par Annick Carot – Maire de Bayac

BAYAC - VŒUX 2015

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J' ai le plaisir de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune comme de ses habitants.

Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. Et on constate ce même état d'esprit de service à la population chez celles et ceux qui les font vivre. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune.

Nous sortons d'une année particulière avec un renouvellement démocratique d'importance dans nos communes et nos intercommunalités et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous sommes dans un contexte budgétaire contraint. Face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses, une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du territoire, qu'ils

soient institutionnels ou associatifs, me paraît indispensable. La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Avec des dotations de l'Etat en diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre collectivité. Dans ce domaine, nous nous devons donc d'être exemplaires. Je tenais à le souligner !

«La commune n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit», écrivait fort joliment Robert Park. Il décrit au passage bien un état d'esprit qui correspond à celui de notre commune : le bien vivre ensemble, la solidarité, la qualité du lien social qui se tisse quotidiennement, la convivialité, la proximité et cette appartenance, ce qui fait que chaque citoyen se sent véritablement un habitant de notre commune.

Je veux vous présenter mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas en ce début 2015.

A toutes et à tous, je vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année.

Annick Carot – Maire de Bayac

GRATUIT et le restera !



Heures d'ouverture

Lundi & Vendredi - De 13H30 à 17H15

Mardi - De 9 H à 12 H

Tél : 05 53 61 10 49

Email / Web :

mairie.bayac@wanadoo.fr

www.bayac.fr

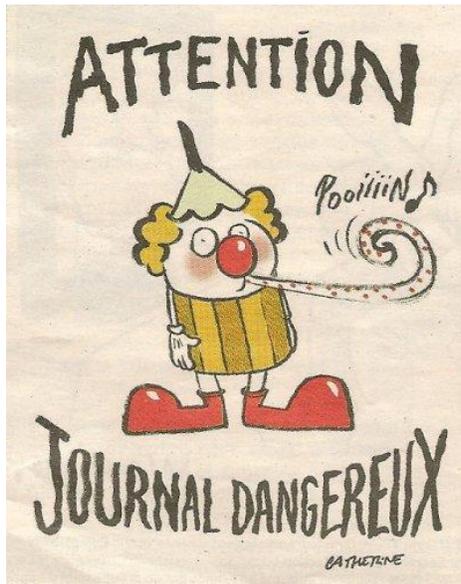
Hommage à Charlie Hebdo

A l'instant où nous finissons la rédaction de ce bulletin, nous apprenons avec effroi le lâche attentat contre le journal **CHARLIE HEBDO**.

Les élus locaux de France, représentés par leurs associations, sont profondément choqués et indignés par l'attentat dont le siège de Charlie hebdo a été la cible.

Ils tiennent ensemble à assurer les familles des victimes de leur soutien et de leur solidarité face à cet acte terroriste d'une violence inqualifiable.

Les élus locaux, qui défendent au quotidien les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont le fondement, rappellent leur attachement à la liberté de



la presse et saluent le travail indispensable mené par les journalistes. Ils font vivre la démocratie.

La nation est reconnaissante pour celles et ceux qui la défendent physiquement, et moralement : les forces de l'ordre.

Alors que notre société connaît une crise économique et sociale durable, les repères qui assurent la stabilité et la continuité de notre République doivent plus jamais être affirmés et défendus. Le combat pour la liberté est celui de tous.

En hommage aux victimes, les élus locaux appellent l'ensemble des Françaises et des Français à se rassembler en soutien à ces valeurs.

Annick Carot – Maire de Bayac

**JE SUIS
CHARLIE**

L'équipe Municipale

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordé lors des votes aux élections municipales du 23 Mars 2014.

Pour tout renseignement :

mairie.bayac@wanadoo.fr

www.bayac.fr

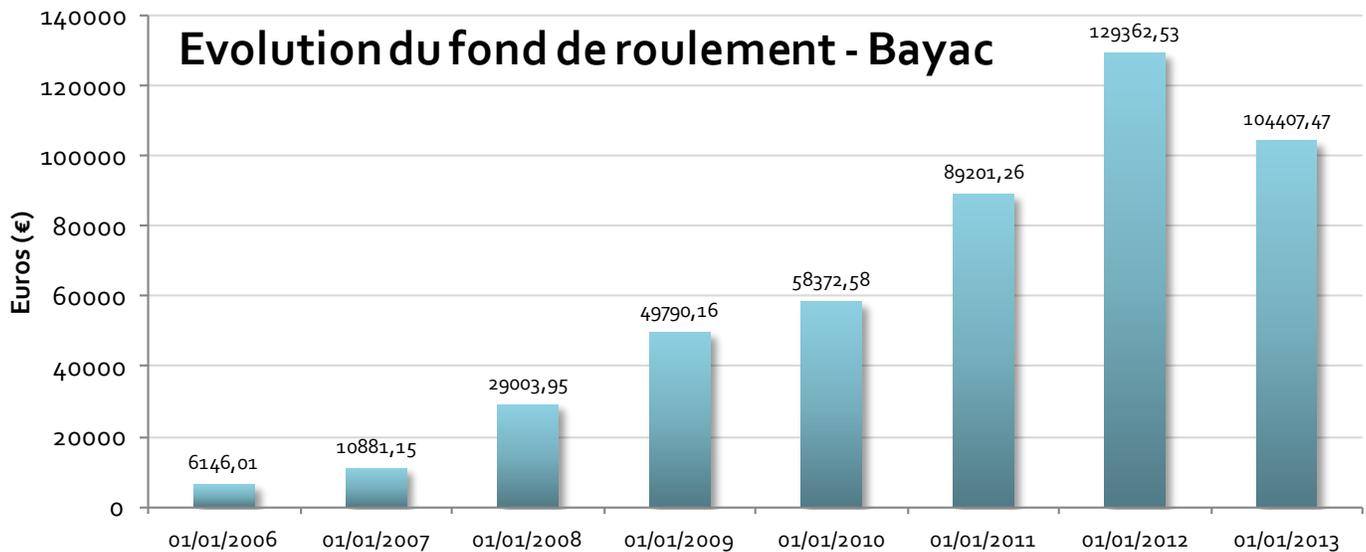
Madame le Maire	
1.	Annick CAROT
Les adjoints	
2.	Ghislaine MENARD
3.	Jean-claude LE BOURVELLEC
4.	Antoine CART
Les conseillers municipaux	
5.	Frantz HEYBERGER
6.	Séverine LANOE
7.	Jean-marc RADULT
8.	David RIGOLET
9.	Alexa ROSOLIN
10.	Céline ROUX
11.	Frédéric SAINSON



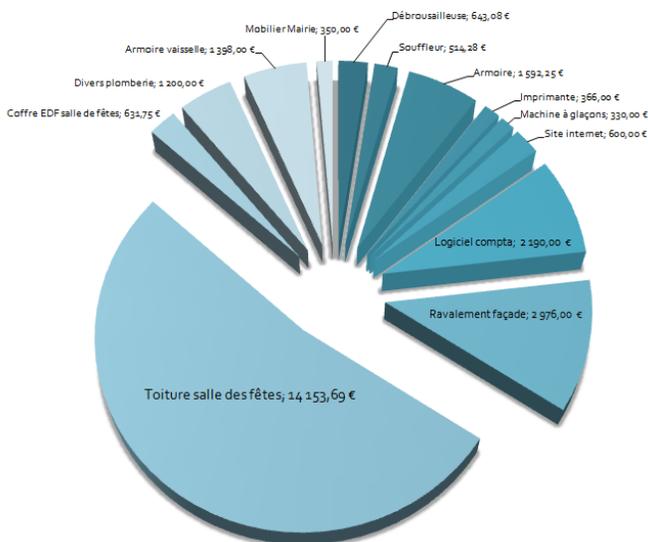
Finances

Un emprunt existe qui nous a été retrocedé par la CCBDP concernant les travaux d'électrification.

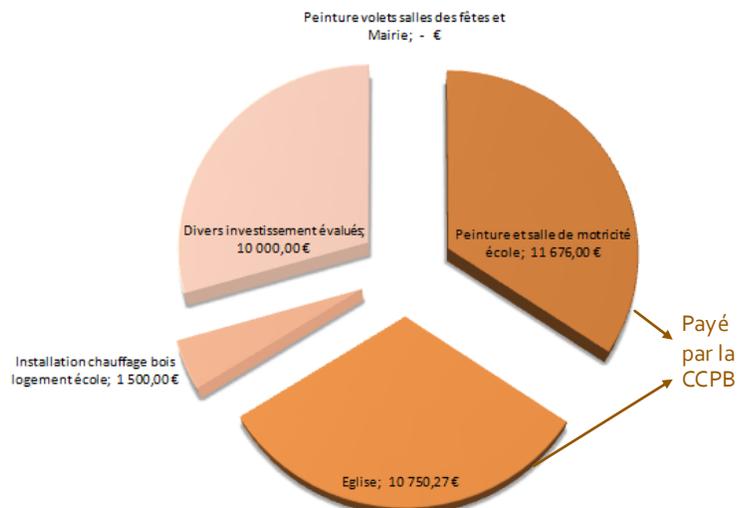
Le graphique ci-dessous vous détaille l'état de notre fond de roulement depuis ces 8 dernières années :



Achats réalisés en 2014



Dépenses / travaux prévus pour 2015



Travaux génie civil

Dans le cadre de la sécurisation des réseaux électriques (fils nus remplacés par des câbles torsadés)

- BOURZAC	1 775.51 €HT
	6 857.79 €HT
- HAUT DU BOURG	5 795.18 €HT
- COLOMBIER (candélabres)	1 860.25 €HT



Voirie

Dernière tranche V9 (La gravette – Tuilières) - Coût **23 161.00 €HT**

Le point à temps est réalisé sur la commune pour boucher les trous.

Intersection dangereuse et vitesse excessive :

Virage du Colombier D 660 via La Beynerie – une opération locale de sécurité est en cours 1^{er} Trimestre 2015 pour sécurisation de la départementale. Mise en place d'un radar pédagogique de limitation de vitesse et traçage de bandes blanches sur la route.



Nous tenions à remercier tout particulièrement l'entreprise ETR TP de Bayac, pour sa précieuse participation aux divers travaux de voirie de la commune.

Employé communal

M. Alexandre ROLAND recruté en qualité d'agent d'entretien des espaces et des bâtiments communaux en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI) pour



une durée hebdomadaire de 20 heures – Son contrat de travail est renouvelé pour une durée de un an à partir du 1^{er} Mai 2014 et cela jusqu'au 30 avril 2015.

Ecole

Bonne rentrée scolaire 2014/2015 avec 86 enfants sur notre RPI BAYAC/MONSAC/NAUSSANNES.

- **39 enfants** pour BAYAC de la toute petite section, aux maternelles, au CP.
- **25 enfants** pour NAUSSANNES de CE1 et CE2
- **22 enfants** pour MONSAC de CM1 et CM2

Soyons vigilants sur les inscriptions de nos petits bayacois car les effectifs sont suivis de très près par l'Inspection Académique de PERIGUEUX.

Un grand merci à nos professeurs des écoles qui avec patience et pédagogie s'efforcent d'instruire nos chers bambins, au personnel du périscolaire et des TAP pour réussir à capter leur attention en leur proposant diverses activités, à la cantinière pour la qualité de ses repas « fait maison » toujours très variés et équilibrés.

Merci également à l'APE (Association Partenaire des Ecoles) composée de parents d'élèves pour leur dynamisme et l'encadrement de nos enfants dans leurs activités extrascolaires.



Cimetière

Notre enquête se poursuit sur les concessions abandonnées (désignée par un petit panneau). Certaines ont été régularisées.

Si vous avez des renseignements – veuillez vous adresser à la Mairie pour nous les communiquer.



Recensement

Le recensement s'est très bien passé. Mme Céline ROUX notre agent recenseur est passé en Janvier et Février 2014 pour effectuer l'enquête obligatoire. Le résultat est **344 habitants** sur BAYAC.

Salle des fêtes

Notre salle des fêtes est terminée et inaugurée. Nous tenons à remercier toutes les entreprises qui sont intervenues . Tous ont fait preuve de professionnalisme et la réalisation est à la hauteur de nos espoirs.

Annick CAROT a bien précisé dans son discours :

« Que ces espoirs sont nés, en effet, de la réunion de certaines volontés au sein de la commune, au sein du Conseil Municipal. Je remercie donc avec beaucoup de vigueur les conseillers qui ont pris en charge ce dossier, la secrétaire de Mairie et notre employé communal.



Je tiens à remercier le Club Photo de BEAUMONT pour leur participation à notre décoration intérieure, comme vous pouvez le constater la nature, les paysages, le patrimoine de notre beau village sont représentés. Des heures d'observation, de patience, de savoir-faire ont été nécessaires. Le résultat est là. Admirez !!!! Merci à vous tous pour votre touche personnelle très appréciée.

Voilà que toutes ces bonnes volontés ont permis à ce projet de se concrétiser. Après deux ans environ, de concertation, de négociation, d'études, nous sommes réunis dans ce lieu.

Pour ce nouvel aménagement de salle, nous avons souhaité mettre l'accent sur trois orientations :

Confort – Modernité – Environnement.

Ce lieu sera l'endroit idéal pour toutes les réunions amicales, familiales, associatives.

Je sais déjà que le calendrier est très attendu. L'école, les associations vont se faire un plaisir de réserver la salle pour offrir à tous les habitants des animations, des fêtes et des réunions.

Je suis donc très heureuse que l'équipe municipale par la réalisation de ce projet participe à la vie de la commune en donnant la possibilité à tous ses habitants de se réunir et aussi de favoriser le lien social. Notre commune possède enfin grâce à cette salle rénovée un lieu de partage et de fraternité.

Comme l'a écrit Alice PARIZEAU dans « la charge des Sangliers »

Nous avons besoin les uns des autres, l'être humain n'est pas fait pour s'isoler mais pour partager.

TARIFS SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré fixe les tarifs de location des fêtes de Bayac à partir du 1^{er} juillet 2014 comme suit (hiver comme été) :

- Habitants de la commune **90,00 €**
- Habitants hors commune **150.00 €**

Pour les associations Bayacoises: **1^{ère} location gratuite** et à partir de la deuxième **20,00 €**

Aménagement route D660



Ces travaux concernent la traverse sur la D.660 Coût supporté par CCBDP.

L'aménagement de la D.660 est terminé. 2 radars pédagogiques fonctionnent.

Nous sommes heureux de constater que ce système de ralentissement modère la vitesse de certains conducteurs.

L'aménagement des trottoirs est très apprécié des riverains et des personnes à mobilité réduite.



Gestion des Déchets - SYGED (ex SMICTOM)

Le Syndicat de gestion des déchets (Syged) Bastides Forêt Bessède est issu de la fusion entre le Syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des déchets (Smirtom) de Belvès, le Syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des déchets (Smictom) de Lalinde/Le Buisson et le Syndicat mixte pour la gestion des déchets (SMGD) de Villefranche- du-Périgord/Monpazier.

La Mairie tient toujours à votre disposition les sacs jaunes. Il est de l'intérêt de tous d'effectuer correctement le tri de tous les déchets. Chaque geste citoyen est un plus pour la collectivité. Le SYGED revend les déchets recyclables, ce qui diminue d'autant le coût toujours plus important du traitement total de tous les déchets, et donc évite une trop grande augmentation de votre taxe sur les ordures ménagères.

SYGED Bastide-Forêt de Bessède

Rue François Meulet
24480 Le Buisson de Cadoin
Service technique : 05.53.73.03.00
Secrétariat : 05.53.73.03.31



Le RVPB

Le RVPB a été créé le 1er janvier 2014 par la fusion des syndicats de rivières suivant :

- SIBV Couze et Couzeau
- SIBV de la Louyre
- SMETA de la Conne
- SMIBV de la Gardonnette



Ses objectifs sont les suivants :

- la préservation du bon état environnemental des cours d'eau
- la valorisation des cours d'eau et du patrimoine naturel et bâti lié aux cours d'eau
- les études, restauration, entretien, protection de la faune et de la flore et contrôle des espèces invasives sur l'ensemble des milieux aquatiques des bassins versants du RVPB

Boulodrome

Le travail de décaissage et la mise en place de la structure a été réalisé dans la joie et l'allégresse par l'Equipe Municipale.



Les terrains de boules sont à la disposition des Bayacois et de leurs familles et amis.

Une étude sera faite pour la mise en place d'un éclairage pour 2015.



Site Internet : www.bayac.fr

Nous avons mis en place un site internet dédié à la commune et autonome.

Vous y retrouverez tous les renseignements utiles : administratifs – Associatifs – Etat-civil....mais aussi l'agenda des festivités et autres actualités qui concernent notre commune, différentes cartes et informations relatives aux sites historiques, géologiques remarquables qui parsèment notre territoire, la liste des associations et une page contact, et bien d'autres choses encore...

Alors n'attendez plus pour aller surfer et nous laisser vos commentaires, anecdotes, histoires qui permettront d'améliorer encore l'image que nous donnons de notre commune à travers internet.

M. Frédéric SAINSON en est l'administrateur pour les mises à jour, n'hésitez pas à le contacter pour toute remarque ou renseignement.

← → ↻ 🏠 www.bayac.fr

Accueil Mairie ▾ Vie pratique ▾ Evénements ▾ Cartes ▾ Le village ▾ Photos ▾ Enfance et jeunesse ▾ Association - Sport ▾ Contact

bayac.fr Site officiel de la commune de Bayac

Mairie de BAYAC

Le bourg
24150 BAYAC
☎ 05 53 61 10 49
📠 05 53 61 10 49

Agenda - Voir tout l'Agenda

Soirée dansante organisée par le Comité des fêtes
21/02/2015

Horaires d'ouvertures

Le lundi : de 13h30 à 17h15
Le mardi : de 09h00 à 12h00
Le vendredi : de 13h30 à 17h15

C.E.P.E.B. (Centre d'éducation Permanent de l'Est Bergeracois)

Nous vous rappelons que la commune adhère au CEPEB (Centre éducatif Permanent de l'Est Bergeracois) situé à **GOUAUX DE LARBOUST**, en collaboration avec le Comité des Fêtes.

Ce centre est équipé en plus de la grange, de 3 chalets individuels pouvant contenir 7 personnes chacun.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Ghislaine MENARD.



INTERCOM - CCBDP (Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord)

Les statuts avec la CCBDP sont consultables en Mairie.

Changement de compétences : nous prenons à notre charge :

- **La compétence Ecole** (entretien – personnel – cantine – les investissements – les TAP (temps d'activités périscolaire) – le périscolaire – le fonctionnement en général
- **L'assainissement non-collectif** revient aussi à la commune mais sera assuré par le SIAEP (nous restons dans la continuité du fonctionnement existant)



Urbanisme

Les décisions individuelles relatives à l'occupation et à l'utilisation du sol régies par le code de l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) seront délivrées par la commune.

L'instruction des décisions individuelles relatives à l'occupation et à l'utilisation du sol régies par le code de l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) est confiée à la communauté de communes à compter du 2 janvier 2014. Au préalable, les dossiers sont à déposer en Mairie.

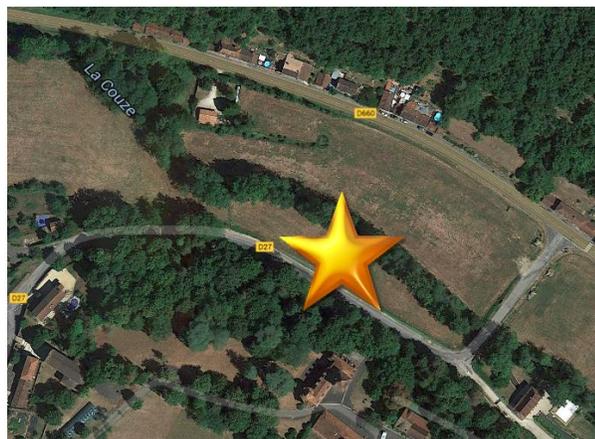
Achat terrain

Nous nous portons acquéreur d'un terrain (1 Ha) appartenant à M. MULLIEZ – propriétaire du Château de Bannes.

Ce terrain se situe en bordure de la Couze en dessous du Château de BAYAC .

Il est envisagé d'y aménager une aire de pêche et de festivités destinés aux riverains, et plus largement à tous les résidents bayacois ou touristes de passage.

Des tables de pique-nique devraient y être installées en 2015.



Associations

Montant des subventions en 2014 pour les associations de notre commune :

CANTINE SCOLAIRE BAYAC	120.00 € G. BOURGEOIS
COMITE DES FETES	120.00 € F. HEYBERGER
SOCIETE DE CHASSE	120.00 € J.L. URLACHER
APE BAYAC MONSAC NAUSSANNES	900.00 € P. FOURRAGE
RDPB	120.00 € J.J. ARNOUIL
GRANDES MAINS ET PETITES MAINS	240.00 € G. BOURGEOIS
MARCHE NORDIQUE	120.00 € G. MENARD
ARC EN CIEL	120.00 € A. CHATEAUNEUF
LIGNES ET MATIERES	120.00 € M. PILLEBOUT
CEPEB	120.00 € R. BOUZOUNIE
TELETHON	50.00 € J.J. ARNOUIL



Nous exprimons toute notre reconnaissance à nos associations et aux bénévoles dont les initiatives animent notre collectivité.

Rétro - Festivités Mairie 2014

Inauguration de la salle des fêtes

Le 22 février 2014 a eu lieu l'inauguration de la salle des fêtes en présence de Monsieur le Sous Préfet de Bergerac – M. Serge MERILLOU – Dominique MORTEMOUSQUE – de nombreux maires, du conseil Municipal et des artisans.



Plantation de l'arbre de l'amitié

Plantation du mai

De nombreux Maires, C. ESTOR président de la CCBDP – D. Mortemousque avaient répondu à l'invitation de Annick CAROT et de son nouveau conseil municipal pour la plantation du Mai, un apéritif a suivi cette manifestation où de nombreux bayacois avaient répondu présents.



13 juillet

Pour la première fois, nous avons voulu innover avec l'organisation d'une marche et d'une course nature le matin du 13 juillet, puis avec un mur d'escalade, une structure gonflable, et divers jeux GRATUITS.

Malgré le mauvais temps de l'après midi qui a perturbé cette journée, les participants sont venus nombreux avec leur bonne humeur, inaugurer le terrain de pétanque qui

a connu sa première compétition « officielle »...

Le repas, la soirée dansante et le feu d'artifice ont terminé la soirée dans une ambiance très festive et conviviale.

Merci à tous les conseillers pour leur investissement à l'organisation de cette journée. Rendez-vous le 13-14 juillet 2015 !!!

Commémoration

La commune attache une grande importance à perpétuer notre devoir de mémoire. Aussi chaque année, nous nous réunissons les 8 mai et 11 novembre.



Repas des aînés

Samedi 13 décembre – 57 personnes ont participé au repas des aînés à la Ferme Auberge de Lasplate. Le repas fut particulièrement bon et copieux.

La convivialité et la joie étaient présentes.

Certains anciens ont déjà retenus leurs places pour l'année 2015.



Bien vivre à Bayac (c'est vivre ensemble et se respecter mutuellement)

Nuisances sonores

La municipalité rappelle chaque année que, conformément à l'arrêté préfectoral 99-0881, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00



Il appartient à chacun de faire preuve de civisme en respectant la tranquillité du voisinage.

Feux domestiques

- **Arrêtés relatifs à la protection de la forêt** contre l'incendie (Arrêté préfectoral n°010812 du 15-06-01 et repris par l'AP n°110496 du 13-05-11)

Mesures d'interdictions : du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre : Il est **interdit de porter** ou d'allumer du feu, de procéder à l'**incinération ou brûlage** de déchets végétaux en tas, comme de végétaux sur pied (chaumes, broussailles), **de fumer et d'utiliser des appareils à flamme nue** (réchauds de camping), **d'utiliser des engins** pour les travaux forestiers non équipés de dispositifs pare-étincelle et d'un extincteur adapté.

Périodes autorisées : du 16 mai au 14 juin puis du 16 octobre au 14 février



- **Incinération de déchets dans les jardins** (Arrêté préfectoral n°010812 du 15-06-01)

Déchets végétaux : les incinérations de déchets végétaux en tas dans les jardins situés à moins de 200m des zones boisées sont autorisées sans formalités. Toutefois, le propriétaire ne pourra procéder à l'incinération qu'entre le lever du jour et le coucher du soleil, le feu sera obligatoirement éteint le soir, la mise à feu ne pourra pas intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).

Là encore, il appartient à chacun de faire preuve de civisme et de bon sens en respectant ses voisins !

- Ne pas faire de feux quand le vent rabat les fumées vers les habitations voisines, surtout s'il y a du linge sur les étendoirs.
- Ne pas incinérer de gazon dont la combustion peut durer plusieurs jours et est particulièrement nauséabonde

Déchets non végétaux : les incinérations de déchets non végétaux en tas dans les jardins sont formellement interdites. Se rapprocher des déchèteries les plus proches (cf. SYGED)

Aboiements et divagation de chiens

- **Aboiements** : des habitants viennent régulièrement confrontés à des enclos ou jardin, que ce soit en jour comme de nuit. Ces aboiements véritable nuisance.



souvent se plaindre en mairie pour nous signaler qu'ils sont aboiements intempestifs et continus de chiens fermés dans leur absence mais aussi en présence de leur(s) propriétaire(s), de sont très désagréables pour le voisinage et représentent une

Les propriétaires concernés sont invités à prendre les mesures qui s'imposent pour que cela cesse (collier, dressage, intervention verbale auprès de l'animal...)

- **Divagation** : de la même façon, trop de chiens domestiques se trouvent seuls et errants sur la voie publique. Ils peuvent occasionner des accidents de la circulation mais aussi mordre les piétons.

C'est pour cette raison que le fait de laisser divaguer un chien sur la voie publique est passible d'une amende de deuxième classe. Un chien domestique empruntant la voie publique doit être tenu en laisse et sous la surveillance immédiate de son propriétaire.

Ordures ménagères, emballages en verres, plastique et papier

Des points de collecte sont mis à votre disposition sur l'ensemble de la commune, au Jamouty, place du cimetière au Bourg, au Colombier, et à la gravette. MERCI DE LES TENIR PROPRES

Le service de ramassage aux points de collecte ou en porte-à-porte est opéré par le SYGED.



Horaires déchèterie :

Les horaires d'ouvertures des déchèteries du SYGED (Pour des renseignements contacter les gardiens)		
Déchèterie	BEAUMONT	
Horaires	Hiver Du 01/10 au 31/05	Eté du 01/06 au 30/09
LUNDI	8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30	8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00
MARDI	14h00 à 17h30	14h00 à 18h00
MERCREDI		
JEUDI	FERMEE	
VENDREDI	14h00 à 17h30	14h00 à 18h00
SAMEDI	8h30 à 12h00	
Téléphone	05.53.74.21.94	

- **Ramassage des sacs** et conteneurs jaunes **le vendredi tous les 15 jours** (premier ramassage le 2 janvier 2015 – Semaine n°1)
Remises de sacs pour le recyclage (sacs jaunes) : s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture
- **Collecte des sacs noirs le tous les mardis matin** (penser à les sortir la veille au soir pour les ramassages en porte-à-porte).

Encombrants : le SYGED organise sur demande une collecte des déchets encombrants (déchets ne pouvant pas être disposés dans le coffre d'un véhicule léger). Renseignements auprès du SYGED ou à la Mairie (2 dates prévues : le 05 mars et 18 juin 2015).

Nos voies de communication et nos chemins ruraux

Notre commune est traversée par deux routes départementales – la D.660 vers Couze ou Beaumont – La D.27 vers Monsac.

Ces routes sont entretenues par le Conseil Général de la Dordogne.

Les voies communales, quant à elles, relient entre eux le bourg aux hameaux. Elles sont goudronnées, entretenues par la commune et la Communauté des communes. Elles appartiennent au domaine public de la commune. Elles sont inaliénables.

Les chemins ruraux sillonnent, eux, nos campagnes, traversent nos hameaux, nos champs, nos forêts. Ils sont empierrés. Parfois les traces profondes laissées dans la pierre « par les grands chars gémissant le soir » dont parlait Victor Hugo témoignent de leur ancienneté. Ils appartiennent au domaine privé de la commune. Ils peuvent être cédés voir éventuellement leur position modifiée lors d'un changement d'assiette. Utiles pour les agriculteurs, ils sont régulièrement empruntés par les marcheurs, les jeunes vétéristes, les



« Le chemin du Corbeau » - Artiste anonyme Bayacois

chercheurs de champignons l'automne, les cueilleurs de houx à Noël, les botanistes débutants ou avertis, nos amis visiteurs l'été et.... les amoureux parfois.

La commune doit assurer la surveillance et la protection des chemins ruraux.

Au-delà de leur fonction utilitaire, mémorielle et touristique, ils sont, comme nos paysages notre cadre de vie.

Ils sont notre héritage.

Mais, ces chemins ruraux, par la nature même de leur statut, du relevé « erroné » parfois, peuvent voir surgir des litiges entre la commune et les propriétaires riverains.

Si aucun compromis ne peut être trouvé, il appartient alors au tribunal de grande instance de juger.



CALENDRIER DES FESTIVITES 2015

22 janvier

Journée pédagogique chasse

30 janvier à Bayac

Soirée photos (MNB)

21 février à Bayac

Soirée dansante (Comité des fêtes)

7 & 8 mars

Sortie raquette dans le Cantal (MNB)

20 avril

Journée pleine nature - GRATUIT pour les 12-17 ans
(Conseil Général - Renseignement en Mairie)

1^{er} mai à Bayac

Vide grenier (Comité des fêtes)

10 mai à Bayac-Naussannes-Monsac

Rando des 3 châteaux - VTT, Rando, Trail (APE)

23 & 25 mai

Transhumance dans l'Aubrac (MNB)

7 ou 21 juin à Bayac*

Repas Chasse

27 juin à Bayac

Kermesse des écoles (APE)

3 juillet à Calypso BEAUMONT

Loto de la Chasse (Chasse)

13-14 juillet – Jardin de la Mairie

Festivités, journée sport & Nature, Repas Feu d'artifice
(Conseil Municipal et le soutien du Conseil Général)

18-19 Juillet – Rocher du Corbeau (Combe Molière)

Fête de l'escalade (ASPB Montagne)

Aout à Calypso BEAUMONT*

Loto des Petites et Grandes Mains

12 septembre à Bayac

Marche nocturne (MNB)

11 octobre à Bayac

Marche du cancer (Ligue contre le cancer)

16-17-18 octobre

WE Pays Basque (MNB)

28 novembre

Téléthon (RDPB)

12 décembre

Repas de Aînés (Conseil Municipal)

*dates non confirmées à ce jour

Le programme des manifestations (Marche Nordique, et autres...) sont disponibles en Mairie et sur l'agenda du site www.bayac.fr

ETAT-CIVIL



CARNET ROSE

Charly - Oscar CAROT	de Céline et Nicolas CAROT - Domiciliés au Colombier	le 24/04/2014
Zoé BOURNAZEL	de Dolorés FONSECA et Cédric BOURNAZEL – Domiciliés au Bourg	le 23/10/2014
Ruben SAINSON	de Sylvie BAYLE et Frédéric SAINSON – Domiciliés au Bourg	le 30/12/2014



CARNET BLANC

Catherine ♥ Gilles LE GUELLEC - Domiciliés à Bourzac le 31/05/2014



CARNET NOIR

2013 – Léa ARNOUIL née VERROUIL - Domiciliée à BAYAC le 24/08/2013

2014

Daniel MESURE de La Beynerie - Domicilié à BRUNOY (91) le 13/02/2014

Claudine ABBRAMOWSKI - Domiciliée à Lavergne le 10/03/2014

Carmen HELLION née GOUZE de Bourzac - Domiciliée à Grives (24) le 15/03/2014

Emile JULIEN - Domicilié à Villenave d'Ornon (33) le 19/06/2014

Pierre DELFAUT - Domicilié Les Hyvernats le 12/10/2014

Yvette GOUZOU - Domiciliée à La Gravette le 08/10/2014

Anne WARNE - Domiciliée à La Gravette le 15/11/2014

Numéros URGENCES



MEDECINS

Cabinet Médical Lalinde Léo Testut (15 rue Prof Testut 24150 Lalinde) : 05 53 61 10 38

Dr. AZAIS - Lalinde (30 Rue des Martyrs du 21 Juin 44, 24150 Lalinde) : 05 53 61 00 99

Dr. COUSIN - Beaumont-du-Périgord (2 Place Polony, 24440 Beaumont-du-Périgord) : 05 53 57 50 07



ADRESSES PHARMACIES

Pharmacie REVOL (Bourg, 24150 Couze-et-Saint-Front) :05 53 24 95 95

Pharmacie HEYNARD (Pôle santé, 24150 Lalinde) :05 53 61 04 35

Pharmacie DAVID (Place Centrale, 24440 Beaumont-du-Périgord) : 05 53 22 30 07

Pharmacie PROVOST (Centre des 3 vallées, 24100 Creysse) :05 53 23 21 11

Pharmacie La Halle (1 Rue des Déportés, 24150 Lalinde) :05 53 61 00 10

Pharmacie Grenier (1 Avenue de la Gare, 24520 Mouleydier) :05 53 23 20 38



PHARMACIES DE GARDE

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 2 au 9 janvier - 2015	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 9 au 16 janvier	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 16 au 23 janvier	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 23 au 30 janvier	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 30 janvier au 6 février	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 6 au 13 février	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 13 au 20 février	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 20 au 27 février	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 27 février au 6 mars	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 6 au 13 mars	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 13 au 20 mars	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 20 au 27 mars	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 27 mars au 3 avril	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 3 au 10 avril - 2015	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38

Votre avis nous intéresse !

Nous vous invitons à vous exprimer sur l'action de la collectivité, sur ses projets, les travaux engagés ou à venir... Ou nous faire des suggestions en matière d'équipements, d'animations, de services à créer ou pour donner votre avis sur un projet en cours... :



Pour mieux vous connaître

Nom* :

Prénom* :

E-Mail (si vous voulez être recontactés)* :@.....

(*) champs facultatifs

Venez-vous à la mairie :

- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Plusieurs fois par an
- Très rarement

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- de 25 ans
- de 25 à 34 ans
- de 35 à 49 ans
- 50 ans et plus

Vous êtes

- Un homme
- Une femme

Habitez-vous à Bayac ?

- Oui
- Non

Quelle est votre situation ?

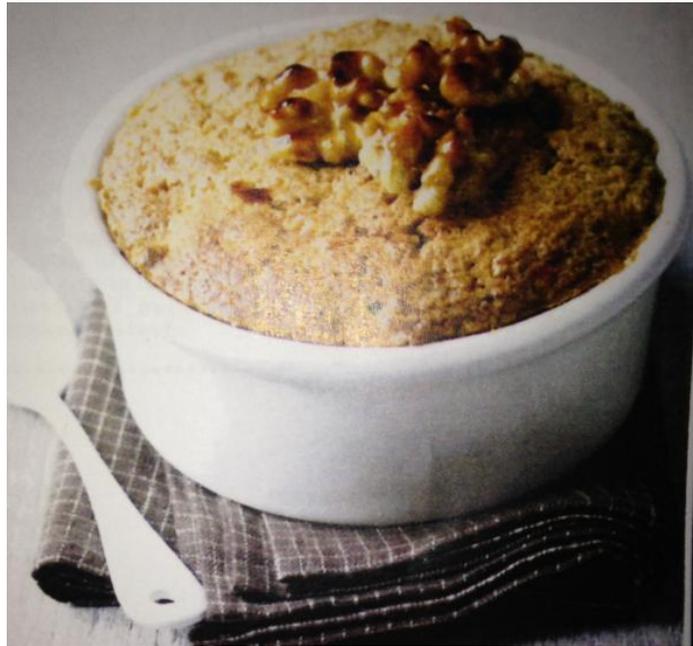
- Étudiant / lycéen
- En activité professionnelle
- En recherche d'emploi
- Retraité
- Au foyer

Vos suggestions

Quelles sont vos suggestions pour nous permettre d'améliorer la vie à Bayac.

Ce questionnaire à remettre en Mairie. Merci de votre participation !

Le « coin cuisine » : à vos fourneaux !!!!



Gâteau Biscuinoix DESSERT

Plus qu'une simple recette, un trésor de famille, à la portée des enfants !
Ce gâteau sera également idéal pour le goûter.

Pour 8 à 10 personnes

Préparation 20 mn

Cuisson 45 mn

- 250 g de cerneau de noix + 12 cerneaux pour la déco
- 6 œufs
- 300 g de beurre très mou
- 200 g de sucre en poudre
- 6 biscottes
- 2 c. à soupe de rhum

- 1** Préchauffer le four à 180° (th.6). Mixer grossièrement et séparément les noix puis les biscottes, et réserver.
- 2** Mélanger au batteur électrique les jaunes d'œufs, le sucre, le rhum et le beurre dans un saladier.
- 3** Incorporez les biscottes et les noix mixées, en battant jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- 4** Battez les blancs en neige très ferme et ajoutez-les délicatement au mélange.
- 5** Garnissez un moule à manqué beurré de la préparation, et décorez avec les cerneaux réservés.
- 6** Enfournez pour 45mn
- 7** Laissez tiédir dans le four éteint avant de démouler.

Souvenirs, Souvenirs...de Bayac.

Voici une photo retrouvée d'une « tranche de vie » Bayacoise : avez-vous une idée du lieu, de l'année et des personnes qui y figurent... ?

PS : si vous avez des anecdotes, photos historiques, archives sur la vie de la commune, n'hésitez pas à nous les communiquer



Réponse : la gravette (champs), année: 1960, hélicoptère de Mr GOUZE commandant de gendarmerie habitant de Bayac.

Pour les petits (et le grands) : contes et légendes

L'eau de la terre

Une grenouille vivait au bord d'un trou rempli d'eau, près d'un ruisseau. C'était une petite grenouille verte, discrète, ordinaire. Elle avait envie de devenir extraordinaire et réfléchissait au moyen de se faire remarquer. À force d'y penser, elle eut une idée. Elle se mit à boire l'eau de son trou, à boire, à boire..., et elle la but jusqu'à la dernière goutte ! Et elle commença à grossir. Ensuite elle se mit à boire l'eau du ruisseau, à boire, à boire..., et elle la but jusqu'à la dernière goutte ! Et elle grossissait de plus en plus. En suivant le lit du ruisseau, elle arriva à la rivière, et elle se mit à boire l'eau de la rivière, à boire, à boire..., et elle la but jusqu'à la dernière goutte ! Et comme la rivière se jetait dans le fleuve, elle alla près du fleuve, et elle se mit à boire l'eau du fleuve, à boire, à boire..., et elle la but jusqu'à la dernière goutte ! Et la grenouille gonflait, gonflait !



Comme le fleuve se jetait dans la mer, la grenouille alla jusqu'au bord de la mer, et elle se mit à boire l'eau de la mer, à boire, à boire..., et elle la but jusqu'à la dernière goutte qui était la dernière goutte d'eau de toute la terre. Son ventre, ses pattes, sa tête étaient gorgés d'eau, et même ses yeux, qui devinrent tout globuleux. La petite grenouille était maintenant extraordinaire, gigantesque ; sa tête touchait le ciel !

Les plantes avaient soif, les animaux avaient soif, et les hommes aussi avaient terriblement soif. Alors tous se réunirent pour chercher un moyen de récupérer l'eau de la terre.

« Il faut qu'elle ouvre sa large bouche afin que l'eau rejaille sur la terre.

– Si on la fait rire, dit quelqu'un, elle ouvrira la bouche, et l'eau débordera.

– Bonne idée » dirent les autres.

Ils préparèrent alors une grande fête, et les animaux les plus drôles vinrent du monde entier. Les hommes firent les clowns, racontèrent des histoires drôles. En les regardant, les animaux oublièrent qu'ils avaient soif, les enfants aussi. Mais la grenouille ne riait pas, ne souriait même pas. Elle restait impassible, immobile. Les singes firent des acrobaties, des grimaces, dansèrent, firent les pitres. Mais la grenouille ne bougeait pas, ne riait pas, ne faisait même pas l'esquisse d'un sourire.



Tous étaient épuisés, assoiffés, quand arriva une petite créature insignifiante, un petit ver de terre, qui s'approcha de la grenouille. Il se mit à se tortiller, à onduler. La grenouille le regarda étonnée. Le petit ver se démena autant qu'il put. Il fit une minuscule grimace, et... la grenouille éclata de rire, un rire énorme qui fit trembler tout son corps ! Elle ne pouvait plus s'arrêter de rire, et les eaux débordèrent de sa bouche grande ouverte. L'eau se répandit sur toute la terre, et la grenouille rapetissa, rapetissa.

La vie put recommencer, et la grenouille reprit sa taille de grenouille ordinaire. Elle garda juste ses gros yeux globuleux, en souvenir de cette aventure.

Pour les petits : à vos crayons et ciseaux ... !

Colorie, ensuite découpe toutes les parties de « **Marguerite la Vache** » (sans oublier les trous pour faire passer les attaches).

Une fois les 2 attaches fixées, la vache est terminée !

